

UPOV

TG/253/1

ORIGINAL : anglais

DATE : 2009-04-01

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES
GENÈVE

MERISIER À GRAPPES

Code UPOV : PRUNU_PAD

Prunus padus L.

PRINCIPES DIRECTEURS

POUR LA CONDUITE DE L'EXAMEN

DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENÉITÉ ET DE LA STABILITÉ

Autres noms communs* :

<i>nom botanique</i>	<i>anglais</i>	<i>français</i>	<i>allemand</i>	<i>espagnol</i>
<i>Prunus padus</i> L., <i>Padus racemosa</i> (Lam.) C. K. Schneid., <i>Prunus racemosa</i> Lam.	Bird cherry	Merisier à grappes	Traubenkirsche	Cerezo de racimo

Ces principes directeurs ("principes directeurs d'examen") visent à approfondir les principes énoncés dans l'introduction générale (document TG/1/3) et dans les documents TGP qui s'y rapportent afin de donner des indications concrètes détaillées pour l'harmonisation de l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité (DHS) et, en particulier, à identifier des caractères convenant à l'examen DHS et à la production de descriptions variétales harmonisées.

DOCUMENTS CONNEXES

Ces principes directeurs d'examen doivent être interprétés en relation avec l'introduction générale et les documents TGP qui s'y rapportent.

* Ces noms, corrects à la date d'introduction des présents principes directeurs d'examen, peuvent avoir été révisés ou actualisés. [Il est conseillé au lecteur de se reporter au code taxonomique de l'UPOV, sur le site Web de l'UPOV (www.upov.int), pour l'information la plus récente.]

<u>SOMMAIRE</u>	<u>PAGE</u>
1. OBJET DE CES PRINCIPES DIRECTEURS D'EXAMEN	3
2. MATÉRIEL REQUIS.....	3
3. MÉTHODE D'EXAMEN	3
3.1 Nombre de cycles de végétation.....	3
3.2 Lieu des essais.....	3
3.3 Conditions relatives à la conduite de l'examen	3
3.4 Protocole d'essai	4
3.5 Nombre de plantes ou parties de plantes à examiner.....	4
3.6 Essais supplémentaires.....	4
4. EXAMEN DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENÉITÉ ET DE LA STABILITÉ	4
4.1 Distinction.....	4
4.2 Homogénéité	5
4.3 Stabilité	5
5. GROUPEMENT DE VARIÉTÉS ET ORGANISATION DES ESSAIS EN CULTURE	5
6. INTRODUCTION DU TABLEAU DES CARACTÈRES	6
6.1 Catégories de caractères	6
6.2 Niveaux d'expression et notes correspondantes.....	6
6.3 Types d'expression.....	6
6.4 Variétés indiquées à titre d'exemple	6
6.5 Légende.....	6
7. TABLE OF CHARACTERISTICS/TABLEAU DES CARACTÈRES/MERKMALSTABELLE/TABLA DE CARACTERES.....	7
8. EXPLICATIONS DU TABLEAU DES CARACTÈRES	12
8.1 Explications portant sur plusieurs caractères	12
8.2 Explications portant sur certains caractères	12
9. BIBLIOGRAPHIE.....	16
10. QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	17

1. Objet de ces principes directeurs d'examen

Ces principes directeurs d'examen s'appliquent à toutes les variétés de *Prunus padus* L. de la famille des *Rosacées*. Ils peuvent être utilisés pour examen d'hybrides de *Prunus padus* L. et d'autres espèces de *Prunus* L.

2. Matériel requis

2.1 Les autorités compétentes décident de la quantité de matériel végétal nécessaire pour l'examen de la variété, de sa qualité ainsi que des dates et lieux d'envoi. Il appartient au demandeur qui soumet du matériel provenant d'un pays autre que celui où l'examen doit avoir lieu de s'assurer que toutes les formalités douanières ont été accomplies et que toutes les conditions phytosanitaires sont respectées.

2.2 Le matériel doit être fourni sous forme d'arbres de trois ans greffés sur un porte greffe. C'est l'autorité compétente qui décide du porte greffe à utiliser.

2.3 La quantité minimale de matériel végétal à fournir par le demandeur est de :

8 arbres.

2.4 Le matériel végétal doit être manifestement sain, vigoureux et indemne de tout parasite ou toute maladie importants.

2.5 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. S'il a été traité, le traitement appliqué doit être indiqué en détail.

3. Méthode d'examen

3.1 *Nombre de cycles de végétation*

En règle générale, la durée minimale des essais doit être de deux cycles de végétation indépendants.

3.2 *Lieu des essais*

En règle générale, les essais doivent être conduits en un seul lieu. Pour les essais conduits dans plusieurs lieux, des indications figurent dans le document TGP/9, intitulé "Examen de la distinction".

3.3 *Conditions relatives à la conduite de l'examen*

3.3.1 Les essais doivent être conduits dans des conditions assurant une croissance satisfaisante pour l'expression des caractères pertinents de la variété et pour la conduite de l'examen.

3.3.2 La méthode recommandée pour l'observation du caractère est indiquée par l'un des codes suivants dans la deuxième colonne du tableau des caractères :

VG : évaluation visuelle fondée sur une seule observation faite sur un ensemble de plantes ou de parties de plantes

MG: mensuration unique d'un ensemble de plantes ou de parties de plantes

3.4 *Protocole d'essai*

3.4.1 Chaque essai doit être conçu de manière à porter au total sur 6 arbres au moins.

3.4.2 Les essais doivent être conçus de telle sorte que l'on puisse prélever des plantes ou parties de plantes pour effectuer des mesures ou des dénombrements sans nuire aux observations ultérieures qui doivent se poursuivre jusqu'à la fin de la période de végétation.

3.5 *Nombre de plantes ou parties de plantes à examiner*

Sauf indication contraire, toutes les observations doivent être effectuées sur 6 plantes ou des parties de plantes prélevées sur chacune de ces 6 plantes.

3.6 *Essais supplémentaires*

Des essais supplémentaires peuvent être établis pour l'observation de caractères pertinents.

4. Examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité

4.1 *Distinction*

4.1.1 *Recommandations générales*

Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction. Cependant, il conviendra de prêter une attention particulière aux points ci-après.

4.1.2 *Différences reproductibles*

Les différences observées entre les variétés peuvent être suffisamment nettes pour qu'un deuxième cycle de végétation ne soit pas nécessaire. En outre, dans certains cas, l'influence du milieu n'appelle pas plus d'un cycle de végétation pour s'assurer que les différences observées entre les variétés sont suffisamment reproductibles. L'un des moyens de s'assurer qu'une différence observée dans un caractère lors d'un essai en culture est suffisamment reproductible consiste à examiner le caractère au moyen de deux observations indépendantes au moins.

4.1.3 Différences nettes

La netteté de la différence entre deux variétés dépend de nombreux facteurs, et notamment du type d'expression du caractère examiné, selon qu'il s'agit d'un caractère qualitatif, un caractère quantitatif ou encore pseudo-qualitatif. Il est donc important que les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen soient familiarisés avec les recommandations contenues dans l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction.

4.2 Homogénéité

4.2.1 Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à l'homogénéité. Cependant, il conviendra de porter une attention particulière aux points ci-après :

4.2.2 Pour l'évaluation de l'homogénéité, il faut appliquer une norme de population de 1% et une probabilité d'acceptation d'au moins 95%. Dans le cas d'un échantillon de 6 plantes, une plante hors-type est tolérée.

4.3 Stabilité

4.3.1 Dans la pratique, il n'est pas d'usage d'effectuer des essais de stabilité dont les résultats apportent la même certitude que l'examen de la distinction ou de l'homogénéité. L'expérience montre cependant que, dans le cas de nombreux types de variétés, lorsqu'une variété s'est révélée homogène, elle peut aussi être considérée comme stable.

4.3.2 Lorsqu'il y a lieu, ou en cas de doute, la stabilité peut être examinée soit en examinant une génération supplémentaire, soit en examinant un nouveau lot de semences ou un nouveau matériel végétal, afin de vérifier qu'il présente les mêmes caractères que le matériel fourni précédemment.

5. Groupement de variétés et organisation des essais en culture

5.1 Pour sélectionner les variétés notoirement connues à cultiver lors des essais avec la variété candidate et déterminer comment diviser en groupes ces variétés pour faciliter la détermination de la distinction, il est utile d'utiliser des caractères de groupement.

5.2 Les caractères de groupement sont ceux dont les niveaux d'expression observés, même dans différents sites, peuvent être utilisés, soit individuellement soit avec d'autres caractères de même nature, a) pour sélectionner des variétés notoirement connues susceptibles d'être exclues de l'essai en culture pratiqué pour l'examen de la distinction et b) pour organiser l'essai en culture de telle sorte que les variétés voisines soient regroupées.

5.3 Il a été convenu de l'utilité des caractères ci-après pour le groupement des variétés :

- a) Arbre : port (caractère 2)
- b) Arbre : forme de la couronne (caractère 3)
- c) Feuille jeune : couleur du limbe (caractère 8)
- d) Limbe : panachure sur la face supérieure (caractère 10)
- e) Limbe : couleur de la face supérieure (à l'exclusion de la panachure) (caractère 11)
- f) Pétale : couleur (caractère 24)

5.4 Des conseils relatifs à l'utilisation des caractères de groupement dans la procédure d'examen de la distinction figurent dans l'introduction générale.

6. Introduction du tableau des caractères

6.1 *Catégories de caractères*

6.1.1 Caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen

Les caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen sont ceux qui sont admis par l'UPOV en vue de l'examen DHS et parmi lesquels les membres de l'Union peuvent choisir ceux qui sont adaptés à leurs besoins particuliers.

6.1.2 Caractères avec astérisque

Les caractères avec astérisque (signalés par un *) sont des caractères figurant dans les principes directeurs d'examen qui sont importants pour l'harmonisation internationale des descriptions variétales : ils doivent toujours être pris en considération dans l'examen DHS et être inclus dans la description variétale par tous les membres de l'Union, sauf lorsque cela est contre-indiqué compte tenu du niveau d'expression d'un caractère précédent ou des conditions de milieu régionales.

6.2 *Niveaux d'expression et notes correspondantes*

Des niveaux d'expression sont indiqués pour chaque caractère afin de définir le caractère et d'harmoniser les descriptions. Pour faciliter la consignation des données ainsi que l'établissement et l'échange des descriptions, à chaque niveau d'expression est attribuée une note exprimée par un chiffre.

6.3 *Types d'expression*

Une explication des types d'expression des caractères (caractères qualitatifs, quantitatifs et pseudo-qualitatifs) est donnée dans l'introduction générale.

6.4 *Variétés indiquées à titre d'exemple*

Au besoin, des variétés sont indiquées à titre d'exemple afin de mieux définir les niveaux d'expression d'un caractère.

6.5 *Légende*

(*) Caractère avec astérisque – voir le chapitre 6.1.2

QL : Caractère qualitatif – voir le chapitre 6.3

QN : Caractère quantitatif – voir le chapitre 6.3

PQ : Caractère pseudo-qualitatif – voir le chapitre 6.3

VG, VS : voir le chapitre 3.3.2

a)-d) Voir les explications du tableau des caractères (chapitre 8.1)

(+) Voir les explications du tableau des caractères (chapitre 8.2)

7. Table of Characteristics/Tableau des caractères/Merkmalstabelle/Tabla de caracteres

English	français	Deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
1. VG Tree: vigor (+)	Arbre : vigueur	Baum: Wuchsstärke	Árbol: vigor		
QN (a) weak	faible	schwach	débil	Nana	3
medium	moyenne	mittel	medio	Colorata	5
strong	forte	stark	fuerte	Albertii, Watereri	7
2. VG Tree: growth habit (* (+)	Arbre : port	Baum: Wuchsform	Árbol: porte		
QN (a) upright	dressé	aufrecht	erguido	Albertii	1
semi-upright	demi-dressé	halbaufrecht	semierguido		2
spreading	divergent	breitwüchsig	extendido	Colorata	3
drooping	retombant	überhängend	colgante	Pendula	4
3. VG Tree: shape of crown (* (+)	Arbre : forme de la couronne	Baum: Form der Krone	Árbol: forma de la copa		
PQ (a) acute	pointue	spitz	aguda	Albertii	1
obtuse	obtuse	stumpf	obtusa		2
rounded	arrondie	abgerundet	redondeada	Nana	3
4. VG Vegetative bud: color	Bourgeon végétatif : couleur	Blattknospe: Farbe	Yema de madera: color		
QL (a) purple brown	brun pourpre	purpurbraun	marrón púrpura	Colorata	1
greenish brown	brun verdâtre	grünlichbraun	marrón verdoso	Watereri	2
5. VG Young shoot: color (*	Jeune rameau : couleur	Jungtrieb: Farbe	Vástago joven: color		
PQ (b) green	vert	grün	verde	Nana	1
purple brown	brun pourpre	purpurbraun	marrón púrpura	Colorata, Rózsaszín Május	2
brown	brun	braun	marrón		3

	English	français	Deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
6. VG	One-year-old shoot: thickness	Rameau d'un an : épaisseur	Einjähriger Trieb: Dicke	Vástago de un año: grosor		
QN (a)	thin	fin	dünn	delgado		3
	medium	moyen	mittel	medio	Colorata	5
	thick	épais	dick	grueso	Nana	7
7. VG	One-year-old shoot: length	Rameau d'un an : longueur	Einjähriger Trieb: Länge	Vástago de un año: longitud		
QN (a)	short	court	kurz	corto		3
	medium	moyen	mittel	medio		5
	long	long	lang	largo		7
8. VG (*)	Young leaf: color of blade	Feuille jeune : couleur du limbe	Junges Blatt: Farbe der Spreite	Hoja joven: color del limbo		
PQ (b)	yellow	jaune	gelb	amarillo	Aurea	1
	green	verte	grün	verde	Albertii	2
	bronze green	vert bronze	bronzegrün	verde marrón	Watereri	3
	brown red	rouge-brun	braunrot	marrón rojizo	Colorata	4
9. VG (+)	Leaf blade: shape	Limbe : forme	Blattspreite: Form	Limbo: forma		
PQ (c)	ovate	ovale	eiförmig	ovado	Albertii	1
	elliptic	elliptique	elliptisch	elíptico	Colorata	2
	obovate	obovale	verkehrt eiförmig	obovado		3
10. VG (*)	Leaf blade: variegation on upper side	Limbe : panachure sur la face supérieure	Blattspreite: Panaschierung an der Oberseite	Limbo: variegación del haz		
QL (c)	absent	absente	fehlend	ausente	Watereri	1
	present	présente	vorhanden	presente	Aucubifolia	9

	English	français	Deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
11. VG	Leaf blade: color of upper side (excluding variegation)	Limbe : couleur de la face supérieure (à l'exclusion de la panachure)	Blattspreite: Farbe der Oberseite (ohne Panaschierung)	Limbo: color del haz (excluida la variegación)		
(*)						
(+)						
PQ	(c) green	vert	grün	verde	Albertii	1
	red purple	violacé	rotpurpurn	púrpura rojo		2
	purple	pourpre	purpurn	púrpura		3
	brownish	brunâtre	bräunlich	amarronado	Rózsaszín Május	4
12. VG	Leaf blade: color of variegation on upper side	Limbe : couleur de la panachure de la face supérieure	Blattspreite: Farbe der Panaschierung der Oberseite	Limbo: color de la variegación del haz		
PQ	(c) white	blanche	weiß	blanco		1
	yellow	jaune	gelb	amarillo	Aucubifolia	2
	purple	pourpre	purpurn	púrpura		3
13. VG	Leaf blade: distribution of variegation on upper side	Limbe : répartition de la panachure de la face supérieure	Blattspreite: Verteilung der Panaschierung der Oberseite	Limbo: distribución de la variegación del haz		
(+)						
PQ	(c) marginal	marginale	am Rand	borde		1
	speckled	tachetée	gefleckt	moteado	Aucubifolia	2
	central zone	zone centrale	Mittelzone	parte central		3
14. VG	Leaf blade: glossiness of upper side	Limbe : brillance de la face supérieure	Blattspreite: Glanz der Oberseite	Limbo: brillo del haz		
QN	(c) absent or weak	nulle ou faible	fehlend oder gering	ausente o débil		1
	medium	moyenne	mittel	medio		2
	strong	forte	stark	fuerte		3
15. VG	Leaf blade: color of lower side	Limbe : couleur de la face inférieure	Blattspreite: Farbe der Unterseite	Limbo: color del envés		
(*)						
PQ	(c) green	verte	grün	verde	Albertii	1
	purple red	rouge-pourpre	purpurrot	rojo púrpura	Rózsaszín Május	2
	silvery red	rouge argenté	silbrigrot	rojo plateado	Colorata	3

English	français	Deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
16. VG Petiole: stipules	Pétiole : stipules	Blattstiel: Nebenblätter	Pecíolo: estípulas		
QL (c) absent	absentes	fehlend	ausentes		1
present	présentes	vorhanden	presentes	Albertii	9
17. VG Inflorescence: attitude (+)	Inflorescence : port	Blütenstand: Haltung	Inflorescencia: porte		
QN (d) upwards	dressé	aufwärts gerichtet	hacia arriba	Stricta	1
outwards	perpendiculaire	abstehend	hacia fuera		2
downwards	retombant	abwärts gerichtet	hacia abajo	Watereri	3
18. VG Inflorescence: length (excluding peduncle) (+)	Inflorescence : longueur (à l'exclusion du pédoncule)	Blütenstand: Länge (ohne Blüten- standsstiel)	Inflorescencia: longitud (excluido el pedúnculo)		
QN (d) short	courte	kurz	corta		3
medium	moyenne	mittel	media	Colorata	5
long	longue	lang	larga	Watereri	7
19. VG Inflorescence: density of florets	Inflorescence : densité des fleurs	Blütenstand: Dichte der Blüten	Inflorescencia: densidad de las flores		
QN (d) sparse	faible	locker	escasa		3
medium	moyenne	mittel	media		5
dense	dense	dicht	densa	Nana	7
20. VG Flower bud: color (+)	Bouton : couleur	Blütenknospe: Farbe	Botón floral: color		
PQ white	blanc	weiß	blanco		1
green yellow	jaune vert	grüngelb	amarillo verde	Albertii	2
pink	rose	rosa	rosa	Colorata	3

English	français	Deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
21. VG Flower: type (* (+)	Fleur : type	Blüte: Typ	Flor: tipo		
QN (d) single	simple	einfach	sencilla	Albertii	1
semi double	semi-double	halbgefüllt	semidoble	Plena	2
double	double	gefüllt	doble		3
22. VG Flower: diameter	Fleur : diamètre	Blüte: Durchmesser	Flor: diámetro		
QN (d) small	petit	klein	pequeño		3
medium	moyen	mittel	medio		5
large	grand	groß	grande	Watereri	7
23. VG Flower: fragrance	Fleur : parfum	Blüte: Duft	Flor: fragancia		
QN (d) absent or very weak	absent ou très faible	fehlend oder sehr schwach	ausente o muy débil		1
weak	faible	schwach	débil		2
strong	fort	stark	fuerte	Rózsaszín Május	3
24. VG Petal: color (* (+)	Pétale : couleur	Blütenblatt: Farbe	Pétalos: color		
PQ (d) white	blanc	weiß	blanco	Albertii, Watereri	1
light pink	rose pâle	hellrosa	rosa claro		2
medium pink	rose moyen	mittelrosa	rosa medio	Rózsaszín Május	3
dark pink	rose foncé	dunkelrosa	rosa oscuro	Colorata	4
25. MG Time of flowering (* (+)	Époque de floraison	Zeitpunkt der Blüte	Época de floración		
QN early	précoce	früh	temprana	Rózsaszín Május	3
medium	moyenne	mittel	media		5
late	tardive	spät	tardía	Nana	7

8. Explications du tableau des caractères

8.1 *Explications portant sur plusieurs caractères*

Les caractères auxquels l'un des codes suivants a été attribué dans la deuxième colonne du tableau des caractères doivent être examinés de la manière indiquée ci-après :

- a) Arbre/rameau d'un an : les observations relatives à l'arbre et au rameau d'un an doivent être effectuées pendant le repos hivernal. Les observations relatives au rameau d'un an doivent être effectuées sur le tiers moyen du rameau,
- b) Rameau et jeune feuille : les observations doivent être effectuées sur le jeune rameau et les jeunes feuilles.
- c) Feuille adulte : les observations relatives à la feuille doivent être effectuées en été sur des feuilles complètement développées du tiers moyen d'un rameau de l'année.
- d) Inflorescence et fleur : les observations doivent être effectuées sur des fleurs complètement développées à l'époque de pleine floraison.

8.2 *Explications portant sur certains caractères*

Ad. 1 : Arbre : vigueur

La vigueur est considérée comme l'abondance globale de croissance végétative.

Ad. 2 : Arbre : port



1
dressé



2
demi-dressé

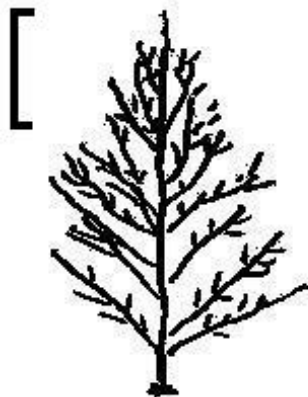


3
divergent

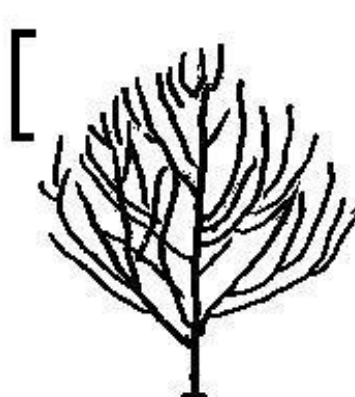


4
retombant

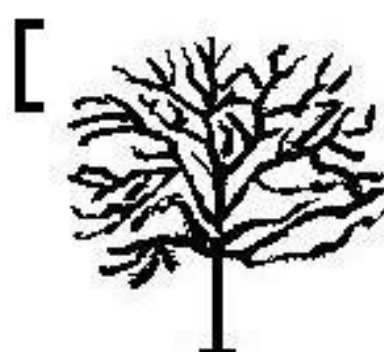
Ad. 3 : Arbre : forme de la couronne



1
pointue

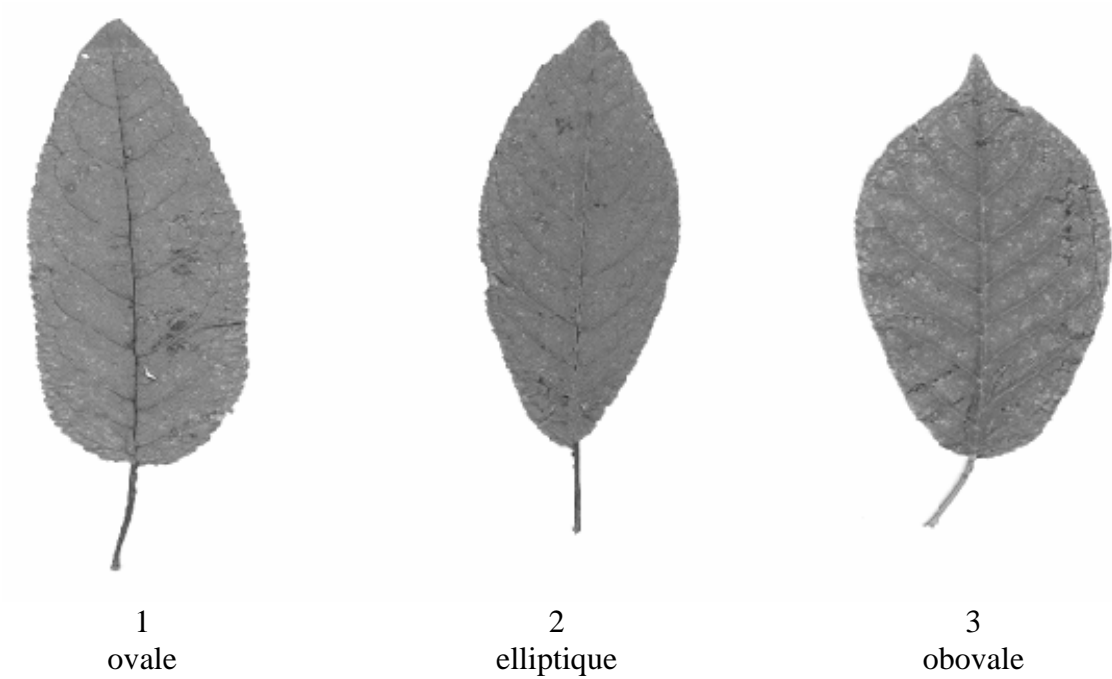


2
obtuse



3
arrondie

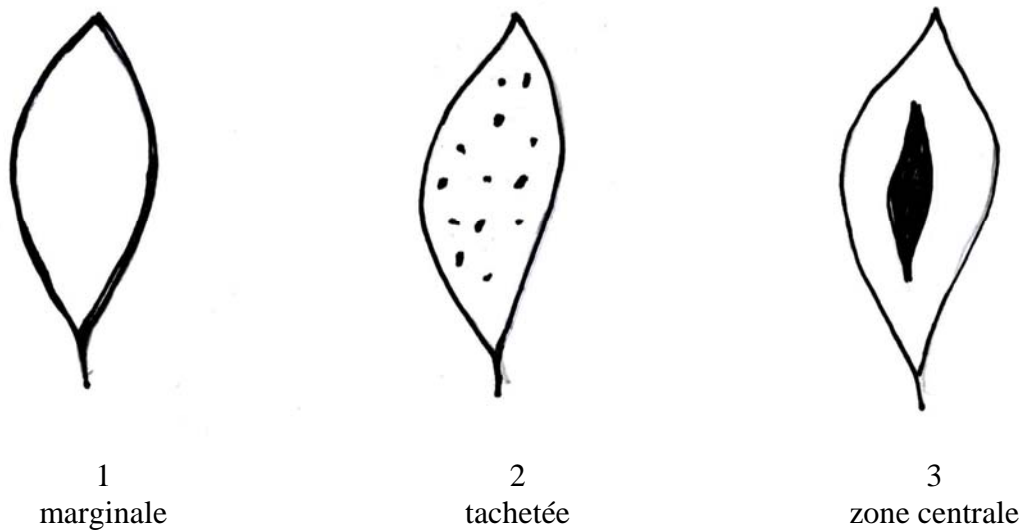
Ad. 9 : Limbe : forme



Ad. 11 : Limbe : couleur de la face supérieure (à l'exclusion de la panachure)

La panachure consiste en des zones de couleurs différentes bien définies, avec moins ou sans chlorophylle, notamment sous la forme de taches ou de raies irrégulières.

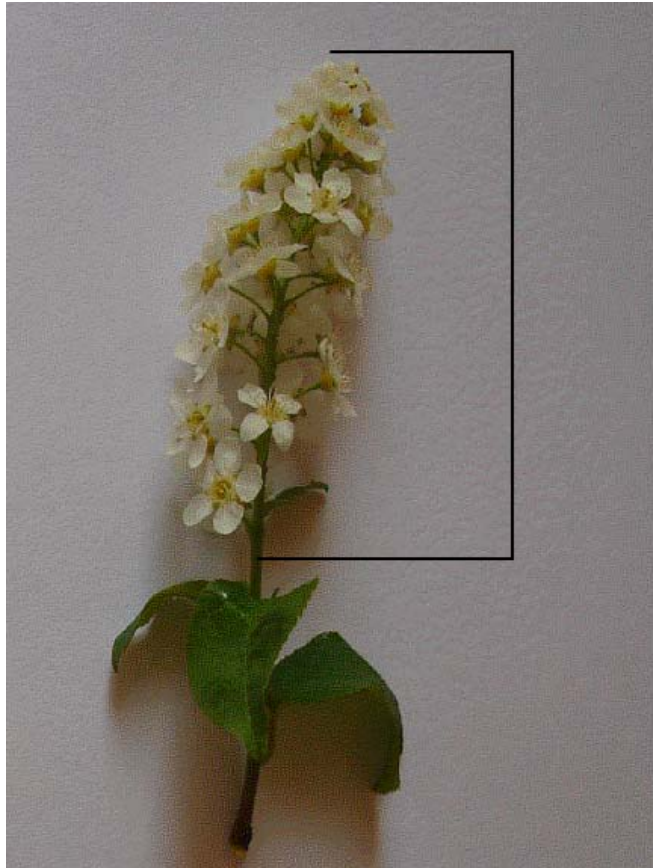
Ad. 13 : Limbe : répartition de la panachure de la face supérieure



Ad. 17 : Inflorescence : port

Le port général des inflorescences latérales doit être observé.

Ad. 19 : Inflorescence : longueur (à l'exclusion du pédoncule)

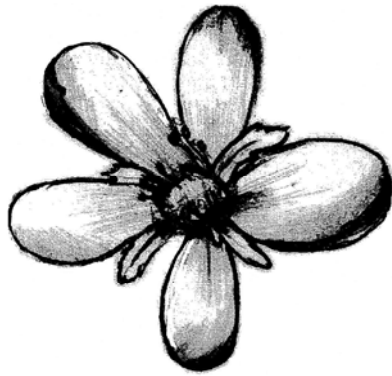


La longueur de l'inflorescence latérale doit être observé.

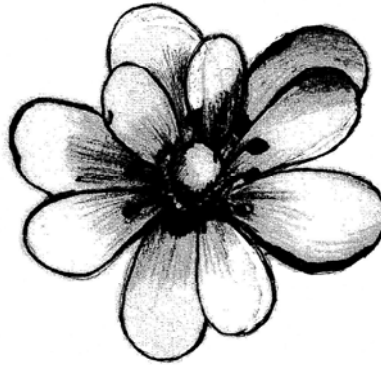
Ad. 20 : Bouton : couleur

Les observations doivent être effectuées sur des boutons juste avant l'ouverture.

Ad. 21 : Fleur : type



1
simple
(5 pétales)



2
semi-double
(2 ou 3 cercles de pétales:
maximum de 15 pétales)



3
double
(plus de 3 cercles de pétales)

Ad. 25 : Époque de floraison

L'époque de floraison est lorsque 50% des fleurs sont complètement ouvertes.

9. Bibliographie

Krüssmann, G. (1978) : Handbuch der Laubgehölze. Berlin, DE, Bd. III, pp. 38.

Uusitalo, M., 2004: European bird cherry (*Prunus padus* L.) a biodiverse wild plant for horticulture. MTT Agrifood Research Finland, Jokioinen, FI.

(www.mtt.fi/met/pdf/met_61.pdf)

10. Questionnaire technique

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
		Date de la demande : (réservé aux administrations)
QUESTIONNAIRE TECHNIQUE à remplir avec une demande de certificat d'obtention végétale		
1. Objet du questionnaire technique		
1.1 Nom botanique	<input type="text" value="Prunus padus L."/>	
1.2 Nom commun	<input type="text" value="Merisier à grappes"/>	
2. Demandeur		
Nom	<input type="text"/>	
Adresse	<input type="text"/>	
Numéro de téléphone	<input type="text"/>	
Numéro de télécopieur	<input type="text"/>	
Adresse électronique	<input type="text"/>	
Obtenteur (s'il ne s'agit pas du demandeur)	<input type="text"/>	
3. Dénomination proposée et référence de l'obtenteur		
Dénomination proposée (le cas échéant)	<input type="text"/>	
Référence de l'obtenteur	<input type="text"/>	

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

#4. Renseignements sur le schéma de sélection et le mode de multiplication de la variété

4.1 Schéma de sélection

Variété résultant d'une :

4.1.1 Hybridation

- a) hybridation contrôlée []
(indiquer les variétés parentales)
- b) hybridation à généalogie partiellement connue []
(indiquer la ou les variété(s) parentale(s) connue(s))
- c) hybridation à généalogie inconnue []

4.1.2 Mutation []
(indiquer la variété parentale)

4.1.3 Découverte et développement []
(indiquer le lieu et la date de la découverte, ainsi que la méthode de développement)

4.1.4 Autre []
(veuillez préciser)

4.2 Méthode de multiplication de la variété

4.2.1 Multiplication végétative

- a) porte-greffes []
- b) multiplication *in vitro* []
- c) autre (veuillez préciser) []

4.2.2 Autre []
(veuillez préciser)

Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

5. Caractères de la variété à indiquer (le chiffre entre parenthèses renvoie aux caractères correspondants dans les principes directeurs d'examen; prière d'indiquer la note appropriée).

Caractères	Exemples de variétés	Note
5.1 Arbre : port (2)		
dressé	Albertii	1[]
demi-dressé		2[]
divergent	Colorata	3[]
retombant	Pendula	4[]
5.2 Arbre : forme de la couronne (3)		
pointue	Albertii	1[]
obtuse		2[]
arrondie	Nana	3[]
5.3 Feuille jeune : couleur du limbe (8)		
jaune	Aurea	1[]
vert	Albertii	2[]
vert bronze	Watereri	3[]
rouge-brun	Colorata	4[]
5.4 Limbe : panachure sur la face supérieure (10)		
absente	Watereri	1[]
présente	Aucubifolia	9[]

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE		Page {x} de {y}	Numéro de référence :
Caractères	Exemples de variétés		Note
5.5	Limbe : couleur de la face supérieure (à l'exclusion de la panachure)		
(11)			
	vert	Albertii	1[]
	violacé		2[]
	pourpre		3[]
	brunâtre	Rózsaszín Május	4[]
5.6	Fleur : type		
(21)			
	simple	Albertii	1[]
	semi-double	Plena	2[]
	double		3[]
5.7	Pétale : couleur		
(22)			
	blanc	Albertii, Watereri	1[]
	rose clair		2[]
	rose moyen	Rózsaszín Május	3[]
	rose foncé	Colorata	4[]

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

6. Variétés voisines et différences par rapport à ces variétés

Veillez indiquer dans le tableau ci-dessous et dans le cadre réservé aux observations en quoi votre variété candidate diffère de la ou des variété(s) voisine(s) qui, à votre connaissance, s'en rapproche(nt) le plus. Ces renseignements peuvent favoriser la détermination de la distinction par le service d'examen.

Dénomination(s) de la ou des variété(s) voisine(s) de votre variété candidate	Caractère(s) par lequel ou lesquels votre variété candidate diffère des variétés voisines	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez la ou les variété(s) voisine(s)	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez votre variété candidate
<i>Exemple</i>	<i>Pétale : couleur</i>	<i>blanc</i>	<i>rose clair</i>
Observations :			

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

- #7. Renseignements complémentaires pouvant faciliter l'examen de la variété
- 7.1 En plus des renseignements fournis dans les sections 5 et 6, existe-t-il des caractères supplémentaires pouvant faciliter l'évaluation de la distinction de la variété?
- Oui [] Non []
- (Dans l'affirmative, veuillez préciser)
- 7.2 Des conditions particulières sont-elles requises pour la culture de la variété ou pour la conduite de l'examen?
- Oui [] Non []
- (Dans l'affirmative, veuillez préciser)
- 7.3 Autres renseignements
- Une photographie en couleur représentative de la variété doit être jointe au questionnaire technique.

8. Autorisation de dissémination
- a) La législation en matière de protection de l'environnement ou de la santé de l'homme et de l'animal soumet-elle la variété à une autorisation préalable de dissémination?
- Oui [] Non []
- b) Dans l'affirmative, une telle autorisation a-t-elle été obtenue?
- Oui [] Non []
- Si oui, veuillez joindre une copie de l'autorisation.

Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

9. Renseignements sur le matériel végétal à examiner ou à remettre aux fins de l'examen

9.1 L'expression d'un ou plusieurs caractère(s) d'une variété peut être influencée par divers facteurs, tels que parasites et maladies, traitement chimique (par exemple, retardateur de croissance ou pesticides), culture de tissus, porte-greffes différents, scions prélevés à différents stades de croissance d'un arbre, etc.

9.2 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. Si le matériel végétal a été traité, le traitement doit être indiqué en détail. En conséquence, veuillez indiquer ci-dessous si, à votre connaissance, le matériel végétal a été soumis aux facteurs suivants :

- | | | |
|---|---------|---------|
| a) Micro-organismes (p. ex. virus, bactéries, phytoplasmes) | Oui [] | Non [] |
| b) Traitement chimique (p. ex. retardateur de croissance, pesticides) | Oui [] | Non [] |
| c) Culture de tissus | Oui [] | Non [] |
| d) Autres facteurs | Oui [] | Non [] |

Si vous avez répondu "oui" à l'une de ces questions, veuillez préciser.

.....

10. Je déclare que, à ma connaissance, les renseignements fournis dans ce questionnaire sont exacts :

Nom du demandeur

Signature

Date

[Fin du document]